Commission Régionale Entreprise et Critérium

SAISON 2020/2021

PROCÈS-VERBAL N°8

Réunion en visio conférence du : .
Présents : M. LE DREFF (Animateur) – OLIVEAU – PAREUX – MATHIEU (Comité de Direction).
Assiste : M. FLEURY (service des compétitions) – MAURY (Directeur Général Adjoint).

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

****

En raison du couvre-feu imposé par le gouvernement, toutes les rencontres devront débuter au plus tard à 17h.
La Commission invite les clubs à lui communiquer les nouveaux horaires des coups d'envoi pour les matches concernés :

- **22497225 : BRETONS PARIS 81 / AMICALE ANTILLAISE DU 93 81 du 07/11/2020**
- **22497222 : REUNIONNAIS SENART 81 / NIKE FC 1 du 07/11/2020**
- **22497235 : BRETONS PARIS 81 / ASPTT CHAMPIGNY 1 du 28/11/2020**
- **22497236 : REUNIONNAIS SENART 81 / AMICALE ANTILLAISE DU 93 81 du 28/11/2020**
- **22499366 : GRANDE VIGIE FC 81 / APSAP VILLE PARIS 1 du 31/10/2020**
- **22499371 : TSIDJE FC 81 / ANTILLES FC PARIS 81 du 07/11/2020**
- **22499279 : ST GENEVIEVE ASL 81 / MUN. LOUVECIENNES 1 du 07/11/2020**
- **22499374 : GRANDE VIGIE FC 81 / CAISSE AUTONOME NLE MINE du 21/11/2020**
- **22499380 : TSIDJE FC 81 / GRANDE VIGIE FC 81 du 28/11/2020**
- **22499291 : ST GENEVIEVE ASL 81 / STANDARD FC 81 du 28/11/2020**
- **22499289 : AS. 116-117 81 / CONSEIL GENERAL 92 1 du 28/11/2020**
- **22498890 : LUXEMBOURG FC 81 / FOOT 130 81 du 31/10/2020**
- **22498900 : LUXEMBOURG FC 81 / NIKE FC 2 du 21/11/2020**
- **22499170 : ANTILLAIS DU 18ème / COM MAISONS ALFORT 2 du 28/11/2020**
- **22497213 : REUNIONNAIS SENART 81 / ASPTT CHAMPIGNY 1 du 11/11/2020**
- **22499271 : AS 116-17 81 / PARIS ANTILLES FOOT 81 du 11/11/2020**

****

Rappel du règlement pour la Coupe de PARIS CREDIT MUTUEL Foot Entreprise et Criterium du samedi après midi :

- En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but suivant le règlement de celle-ci.
- Tout joueur remplacé ne peut en aucun cas être autorisé à participer à nouveau au jeu.

- Les frais d'arbitrage sont partagés entre les 2 clubs.

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES MIDI

ACS OUTRE MER (524003)
La Commission prend note que les rencontres à domicile de l'équipe évoluant en R1 Elite se joueront à 15h.

ANTILLAIS DU 18ème ESP. PARIS (533525)
La Commission prend note que les matchs à domicile de l'équipe évoluant en R2 Poule C se joueront à 17h pendant la période du couvre-feu. Cette demande concerne le match :
22499170 : ANTILLAIS DU 18ème / COMMUNAUX MAISONS ALFORT 2 du 28/11/2020 qui se jouera donc à 17h.

22506529 : STAINS F. ES 81 / GAZIERS PARIS AS 2 du 10/10/2020 (R3/B)
Courriel de STAINS F. ES et de l'arbitre informant d'un problème de tablette.
La Commission entérine le résultat suivant :
STAINS F. ES : 8 buts
GAZIERS PARIS : 0 but

22497213 : REUNIONNAIS SENART 81 / ASPTT CHAMPIGNY 1 du 17/10/2020 (R1 Elite)
Impossibilité d'avancer le match à 17h, ni d'inverser le match.
Le match est reporté à une date ultérieure.

22498876 : ASPTT CERGY PONTOISE 1 / CENTRE ESPAGNOL DES EPINETTES 81 du 24/10/2020 (R2/A)
Courriel d'ASPTT CERGY PONTOISE demandant de décaler le match à 14h.
Accord de la Commission.

22499148 : ANTILLAIS DU 18ème E.P 81 / ST DENIS R.C 81 du 17/10/2020 (R2/C)
Courriel de l'arbitre de la rencontre informant d'une erreur de saisie sur le résultat.
La Commission entérine le résultat suivant :
ANTILLAIS DU 18ème E.P : 3 buts
ST DENIS R.C : 0 but.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

23278956 : INSTITUT DU PETROLE RUEIL FC 1 / BANQUE DE FRANCE AS du 24/10/2020
Courriel d'INSTITUT DU PETROLE RUEIL FC et de la mairie de RUEIL MALMAISON informant de la fermeture du terrain pendant les vacances scolaires. Le club demande l'inversion du match.
Accord des 2 clubs.
Accord de la Commission.

Matches avec des clubs du Samedi Matin qui reçoivent :
23279034: SALARIES BARBIERS 1 / EXPOGRAPH VANVES 1
Courriel de SALARIES BARBIERS informant de la disponibilité de son terrain. Le match est maintenu à 15h.
23278955: HOSPITALIERS DES COURSES 1 / NIKE FC 1
Courriel d'HOSPITALIERS DES COURSES informant de la disponibilité de son terrain. Le match est maintenu à 15h.
23278957: IBM PARIS 1 / BEST TRAINING CHAMBOURCY 1
Courriel d'IBM PARIS informant de la disponibilité de son terrain. Le match est maintenu à 15h.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF ENTREPRISE ET CRITERIUM

23284493 : COM MAISONS ALFORT 2 / ATSCAF PARIS 2 du 24/10/2020
Courriel de COM MAISONS ALFORT demandant de décaler le match à 14h.
Accord de la Commission.